

Mai 2023

CÉNAC & ST JULIEN

www.cenac-en-perigord.fr



SOMMAIRE

p 2	Edito
p 3	Edito suite et Permanences
p 4 à 6	Manifestations et activités
p 7 à 12	Vie de la commune
p 13 & 14	Travaux
p 15	Tribune libre
p 16 à 18	Communauté de communes
p 19	Sictom
p 20	Etat civil



2023 est déjà bien entamée.

Cette nouvelle année a démarré par la cérémonie des vœux le dimanche 15 janvier dernier. La première depuis les trois dernières années.

Je remercie chaleureusement tous les administrés qui ont répondu présents à notre invitation. Un moment privilégié où l'on a pu se retrouver pour partager et échanger.

C'est aussi un rendez-vous qui permet de faire le bilan des actions menées et des projets à venir, à presque mi-mandat.

Pendant trois ans, la nouvelle équipe n'est pas restée inactive

Une période riche en chantiers : aménagement du bourg devant la mairie et dans l'allée des Pommiers, réalisation du chemin piétonnier sur la route de l'église, rénovation du camping, effacement des réseaux, réfection de la toiture des vestiaires du football et de celle des écoles ainsi que l'isolation phonique de la cantine.

Au niveau du cimetière remplacement de la haie, création d'un nouveau columbarium et réaménagement de l'ancien.

Afin de réduire la vitesse à l'entrée du village, côté pont, un feu « récompense » a été installé.

Le réaménagement du rez-de-chaussée de l'ancien presbytère a permis d'accueillir depuis le début de l'année une hypnothérapeute, un énergéticien et une psychologue complétant ainsi l'offre de santé sur la commune.

La volonté de la municipalité est d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies, dans un souci d'économie et de respect de l'environnement.

Aussi des travaux de rénovation énergétiques ont été réalisés sur tous les logements communaux, isolation des bâtiments : remplacement de chaudières par des pompes à chaleur et installation de chauffe-eau thermodynamiques. Ces rénovations permettent de réduire d'environ 50 % les consommations d'énergie.

Des actions sont en cours sur l'éclairage public, dont la réduction des horaires et la suppression de certains points permanents, devraient permettre de gagner jusqu'à 40% de consommation.

Pour notre premier budget participatif, le choix de la population s'est porté sur un verger collectif. Il est installé entre la crèche et la salle culturelle. A chacun de se l'approprier désormais. Il sera inauguré prochainement.

La prime vélo électrique ayant été appréciée, elle sera renouvelée.

L'adressage, pour lequel nous avons lancé une consultation et dont la plupart des propositions ont été retenues, est maintenant terminé. Les plaques de voies sont en place et la quasi totalité des numéros sont installés.

Ceux qui n'auraient pas pu encore les retirer sont invités à le faire en mairie où toutes les indications leur seront fournies.

Les actions vont se poursuivre

La sécurisation du rond-point de la deuxième partie de la RD50 et du giratoire des « quatre routes » est en cours. Nous avons profité de ces travaux pour refaire les réseaux qui n'étaient plus aux normes et permettre le passage de la fibre optique.

Dans la continuité, des études sont en cours pour un changement de chauffage aux écoles ainsi que pour l'isolation de la maternelle.

L'utilisation de produits bio et locaux sera augmentée à la cantine, et le nettoyage sain développé.

Outre l'entretien régulier du patrimoine et de la voirie, les actions phares seront l'aménagement de la place du marché et la rénovation du Thouron. Un projet ambitieux qui abritera la médiathèque et un pôle social, des salles de réunion ainsi qu'un espace coworking. Ce projet destiné aux Cénacois sera amené à vivre toute l'année.

La fibre optique devrait arriver à la fin de cette année.

A cet effet, des travaux d'élagage ont été engagés sur la commune. Sans cela, le déploiement en cours aurait été stoppé. Ces travaux sont normalement à réaliser par les propriétaires riverains. Cependant, afin de ne pas retarder l'arrivée tant attendue de la fibre, la municipalité a fait le choix de prendre à sa charge cette action, qui a été réalisée par nos services techniques.

Je tiens à remercier le premier conseil municipal

des enfants de Cénac et Saint Julien pour son sérieux et son implication. Félicitations aux jeunes élus pour leur mandat fructueux qui arrive à sa fin. De nouvelles élections seront organisées prochainement.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce numéro et un excellent printemps à toutes et à tous.

Bien à vous,

Joëlle Debet Duverneix



PERMANENCES

- **Mme la Maire** (sur rendez-vous) : 05 53 31 41 31
- **Assistants sociales**
Mme LAMOULIE Chantal - Secrétariat CMS : 05 53 02 06 59
Permanences : à la mairie, le mercredi matin sur rendez-vous
Mme DELAUNAY Anne - Secrétariat CMS : 05 53 02 07 77
Permanences : à la mairie, le jeudi matin sur rendez-vous
- **CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)**
Maison des communes et des services publics à St MARTIAL de NABIRAT
05 53 28 20 70 - du lundi au jeudi 8h - 12h30 et 13h30 - 18h00
le vendredi 8h - 12h30 et 13h30 - 17h
- **Espace France Service**
(anciennement maison de services au public)
Mme DEVIERS Marie à St MARTIAL de NABIRAT : 05 53 31 69 37
pointpublic.msap@comcomdv.fr
Permanences : le lundi de 14h à 17h30
du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
et le vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h
- **Mutuelle communale** - les mardis matin de 9h à 12h :
25 janvier, 29 mars et 28 juin 2022 sur rendez-vous au : 05 53 08 32 63
- **Marché** : tous les mardis matin

Bienvenue à Cénac et Saint Julien

Nous n'en doutions pas, il est plutôt agréable de résider sur Cénac. Cela se confirme, car vingt six nouveaux foyers se sont installés l'année dernière sur notre commune. Nous sommes fiers qu'ils aient choisi notre village et heureux de les y accueillir. Lors de la présentation des voeux, ils ont reçu un livre sur l'histoire du Périgord en cadeau de bienvenue.

SOPHROLOGIE

Tout au long de l'année, l'Association L'Espace Sophro vous propose :

- Des ateliers de sophrologie en groupe le vendredi matin à 10h.

Ces ateliers d'une heure, pour adultes proposent un temps pour se reconnecter à son corps, à son souffle, à son mental, à ses émotions.

Les techniques de respiration, de relaxations dynamiques nous aident à évacuer les tensions et à installer le calme, la paix, la joie...

Ces séances permettent de renforcer sa vitalité et ainsi améliorer son quotidien.

- Des sophro-balades une fois par mois sur nos sentiers le dimanche matin de mars à novembre. En pleine nature, nous alternons des pratiques de sophrologie pour nous libérer des tensions, et de différents types de marches (pleine conscience, marche afghane, marche méditative...).



- Des ateliers Sophro-Naturo le lundi à 18h, une fois par mois. Le thème est différent chaque mois. Ces ateliers sont co-animés par Cécile Muller, naturopathe et Laurence Milhac, Sophrologue. Des infos, des conseils et des remèdes naturels alliés à une pratique de sophrologie vous sont proposées pour chaque thématique abordée.

- Des ateliers Sophro'Sommeil, en petit groupe de 4 personnes. Le protocole proposé est de 6 séances espacées sur 4 mois avec enregistrements des séances.

Tous les renseignements auprès de

Laurence MILHAC
au 06.18.43.37.21

Site internet :

www.sophro-lmilhac.com

Facebook :

Laurence Milhac
Sophrologue

Mail : lol.milhac@gmail.com



ATELIER D'ÉCRITURE

L'association des Moissonneurs de rêves, anime tous les mardis matin de 10h à 12h, Salle de la Borie, un atelier d'écriture ludique dans lequel vous pouvez laisser vagabonder votre imaginaire, accueillir ce qui se présente à vous dans l'accueil, la bonne humeur, et l'ouverture, dans un cadre ludique et sécurisé, en toute bienveillance et sans aucun jugement, ni de soi, ni des autres. Nul besoin d'être écrivain, ni bon en orthographe, juste être dans le plaisir de l'instant.

Écrire en atelier, c'est se mettre en mouvement, aller à la découverte de sa propre créativité littéraire, se laisser surprendre par les mots et la langue tout en se créant un espace de liberté. Pour les débutants comme pour ceux qui écrivent depuis longtemps, l'atelier d'écriture est un lieu où avant tout l'on se fait plaisir et où l'on ose. Un lieu où l'on met en jeu son vécu, sa sensibilité et son imaginaire en allant dans des directions que seul on n'a pas l'idée de prendre.

Les textes, écrits en atelier et lus à haute voix (facultatif), sont l'occasion de se nourrir de la pluralité des styles et la diversité des regards sur le monde et la vie, de découvrir la singularité de chaque être. Nous accueillons avec plaisir, toutes les nouvelles recrues en cours d'année.

07 82 53 96 69



L'équipe de rugby «les canailles» saison 2022-2023
avec le président et les entraîneurs.

CÉNAC EN FÊTE

Le Comité des fêtes tout juste créé vous annonce les prochaines manifestations festives programmées pour l'année 2023, cette liste n'est pas exhaustive. Après un marché de Noël le dimanche 04 décembre 2022 (première manifestation)

Cénac en

Fête vous propose :

- 26 mai : Fête des voisins
- 21 juin : Fête de la musique
- 21 juillet : Fête de la Bière et des Belges
- 03 décembre : Marché de Noël
- Décembre : Dîner annuel (date à définir)

D'autres manifestations sont à l'étude.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué au succès du Marché de Noël, la Mairie, les bénévoles et les visiteurs. Cela fût une réussite, près de 1000 visiteurs enfants inclus. Nous remercions ceux qui voudront bien participer aux prochaines manifestations.

Pour tout contact :

- FILIOL Christian Trésorier
07 72 55 64 40

Nous comptons sur vous !
Le Bureau de Cénac en Fête

La troupe, très soudée, compte maintenant 10 membres.

Notre metteur en scène nous a fait, comme à l'accoutumée, beaucoup travailler, toujours dans la bonne humeur, et le résultat, était au rendez-vous le 15 avril.

Les bénéfices de cette soirée sont reversés à l'amicale et surtout aux enfants.

Les répétitions ont toujours lieu le jeudi soir à 20h30 (salle socioculturelle).

COURSE CYCLISTE DU 3 AVRIL 2023.

Jean Louis Gauthier et le VC Montpazierois ont organisé comme tous les ans cette 72ème édition du grand prix de Cénac et St Julien .

35 signaleurs, 2 motards et 4 gendarmes assuraient la sécurité sur un tracé plus court mais plus difficile selon les coureurs.

13 tours qui n'ont pas ménagé les efforts des coureurs de nombreux horizons.

Axel Chatelus s'impose au terme d'une belle échappée.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MAI

lundi 8

Cérémonie commémorative organisée par la mairie de Cénac et St Julien.

vendredi 12

Inauguration du verger.

samedi 13

Repas de l'amicale des pompiers.

dimanche 14

Fête du pain à Ravary. Cuisson du pain dans l'ancien four à bois. Déjeuner façon auberge espagnole et animation musicale par le comité culturel.

vendredi 26

Fête des voisins - Parc du Thouron

JUIN

mardi 6

Nuit de la chauve-souris : Conférence par L.P.O. suivie d'un repas façon auberge espagnole et promenade nocturne à l'écoute des chauve-souris.

samedi 10

Master Class Tam Tam Percu.

samedi 17

- Nettoyage bénévole de lavoir, fontaine ou autre petit patrimoine de Cénac et St Julien suivi d'un pique-nique commun.
- Master Class Géraldine Ducla.

mercredi 21

Fête de la musique par «Cénac en fête».

vendredi 23

Loto du rugby.

JUILLET

Tous les dimanches

Marchés gourmands par l'amicale laïque. Parc du Thouron.

samedi 1er et dimanche 2

La Rustine par la communauté de communes.

jeudi 13

Féria du Rugby.

vendredi 21

Fête des Belges par Cénac en fête.

samedi 22

Fête organisée par le Rugby.

dimanche 23

Vide grenier organisé par les Dix Doigts.

AOÛT

Tous les dimanches

Marchés gourmands par l'amicale laïque. Parc du Thouron.

vendredi 4

Fête organisée par le Foot.

dimanche 6

Brocante du comité culturel. Artistes et Artisans bienvenus !

Parc du Thouron.

lundi 14

Bodega organisée par le rugby.

SEPTEMBRE

samedi 9

Sortie à Montauban, visite du centre historique et musée par le comité culturel.

dimanche 10

Journée des associations organisée par la mairie de Cénac et St Julien.

vendredi 15

Journée européenne du patrimoine des enfants à Domme par le comité culturel.

OCTOBRE

vendredi 6

Conférence de Jean-Jacques Despont sur Jean-Guillaume Taillefer. Salle des associations de la Borie.

dimanche 29

Journée de la châtaigne à Lagorce : dégustation du Bourru, châtaignes grillées, animation musicale.

NOVEMBRE

vendredi 4

Visite au salon du livre de Brive par le comité culturel.

samedi 11

Cérémonie commémorative organisée par la mairie de Cénac et St Julien.

dimanche 12

Après-midi jeux de société.

Salle socio-culturelle par le comité culturel et la bibliothèque.

DECEMBRE

samedi 3

Marché de Noël par Cénac en fête.

vendredi 15

Assemblée Générale du comité culturel.

SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Nous avons déjà communiqué dans le bulletin sur les élus de notre commune.

Nous continuerons en vous présentant les différents services techniques et administratifs de la mairie dans chaque bulletin.

Le service administratif : polyvalentes, les secrétaires exercent une fonction d'appui administratif, technique et juridique auprès des élus. Maillons incontournables de la vie communale, elles répondent à vos appels et messages et vous accueillent pendant les jours et horaires d'ouverture de la mairie. Souriantes, disponibles et professionnelles, elles font leur maximum pour résoudre les problèmes quotidiens des administrés.



En photo de gauche à droite, Delphine, Josiane et Marie venue renforcer l'équipe depuis le 1er janvier.

ADRESSAGE

L'adressage est terminé, il facilitera l'accès pour les secours et les livraisons. Les agents ont posé des plaques de voies sur la commune.

Les administrés ont été invités à venir retirer leur plaque de numéro de rue et leur attestation de nouvelle adresse à la mairie. Vos lieux-dits actuels restent en complément, vos adresses ne sont donc pas modifiées mais complétées.

Les procédures administratives pour signaler votre nouvelle adresse vous paraissent lourdes ou complexes ?

Les démarches peuvent se faire progressivement et au fur et à mesure de vos besoins ou du renouvellement de vos papiers.

La démarche la plus urgente et signalée par l'administration de l'état concerne le certificat d'immatriculation (carte grise) de votre ou vos véhicules. Si vous rencontrez de réelles difficultés contactez la mairie.



TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil Régional est responsable des transports scolaires.

Le contexte inflationniste qui impacte le secteur des transports contraint le Conseil Régional à revaloriser de 3,5% le coût des transports pendant trois ans.

Le conseil municipal de Cénac et St Julien a décidé de maintenir la prise en charge totale pour les 3 premières tranches du secondaire et pour les navette du primaire.

Pour les tranches supplémentaires, la commune les finance à 50%.

A partir du 05 juin, les inscriptions sont possibles en ligne pour tous (<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>) jusqu'au 20 juillet. Après cette date, une pénalité de 24€ sera appliquée.

RAPPEL

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à deux mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire

(ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

En règle de voisinage, la distance minimum à respecter par rapport au terrain voisin reste identique à celle du domaine public.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Dans le cadre du PCS de la commune de Cénac et St Julien, la commission "sécurité citoyenne" a mis à jour la procédure d'information et de gestion des risques majeurs.

Les risques majeurs sont naturels (inondation, incendie, tempête...) et technologiques (nucléaire, gaz dangereux...).

Conformément à la réglementation en vigueur le document d'information communal des risques majeurs DICRIM récapitule et définit les principaux risques auxquels nous pouvons être confrontés et rappelle pour chacun de ces risques la conduite à tenir, les numéros d'urgence, ainsi qu'une cartographie de la commune indiquant les points essentiels.

Tous les documents du PCS doivent être validés par le conseil municipal, les organismes de sécurité (SDIS, Gendarmerie..) et la sous préfecture.

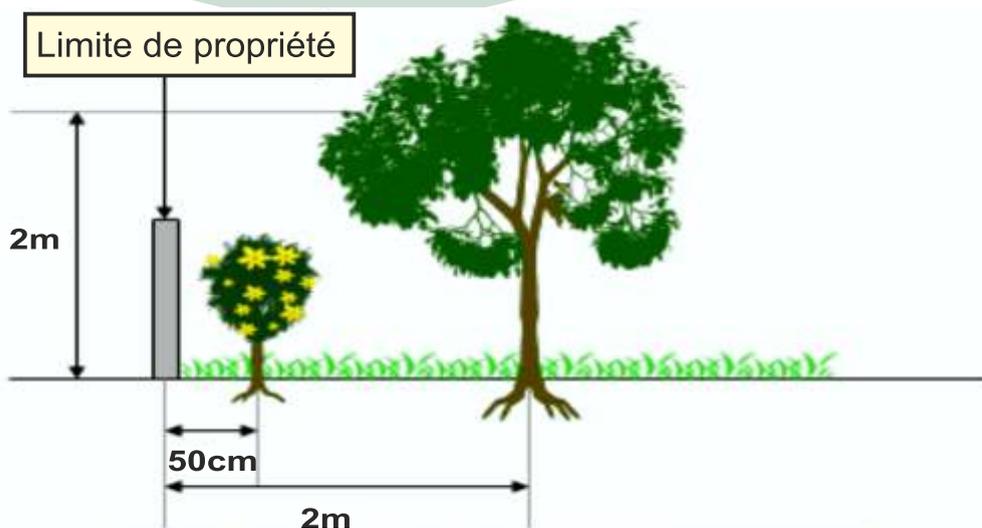
En outre, le DICRIM est consultable en mairie.

PRÉVENIR LES FEUX GRÂCE AU DÉBROUSSAILLEMENT

Les incendies de l'été 2022 ont été dévastateurs. 72 000 hectares de forêt et de végétation ont ainsi été détruits dans l'hexagone et en Corse.

Pour la sixième année, le gouvernement souhaite faire connaître à nos concitoyens les bons réflexes à adopter pour prévenir les feux et s'en protéger.

Le site internet feux-foret.gouv.fr regroupe l'ensemble des outils de communication de ces campagnes. Il permet dès à présent de vérifier si une parcelle cadastrale est concernée par des obligations légales de débroussaillage. Il met également à la disposition de tous un kit de communication pour relayer les messages de prévention.



Les distances de plantation et de la législation en vigueur

NOUVELLE OBLIGATION DÉCLARATIVE POUR LES PROPRIÉTAIRES

Comme vous le savez, la taxe d'habitation pour les résidences principales est supprimée depuis 2023.

En revanche, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants est maintenue. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par cette taxe qui subsiste, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

En tant que propriétaire, vous êtes concerné(e) par cette nouvelle obligation déclarative. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux (y compris les parkings, caves, etc.), indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-mêmes, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1er janvier 2023).

Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont pré-remplies. Il est important, même en cas de pré-remplissage, de vous assurer que les informations qui vous concernent sont justes.

Dans le cas contraire, vous devez les corriger.

Après cette première déclaration, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration de votre part.

Vous avez **jusqu'au 30 juin 2023** pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr.

En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration, vous pouvez appeler le 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, ou vous rendre directement dans le service des impôts ou dans l'espace France services le plus proche de chez vous pour accéder à un ordinateur en libre service et bénéficier au besoin d'un accompagnement personnalisé.

La Direction générale des Finances publiques

BIBLIOTHÈQUE

Horaires
(hors vacances scolaires)
Lundi de 14h à 18h
Mardi de 10h à 11h30
et de 14h à 16h30

La bibliothèque s'est informatisée en 2022, ce qui permet une traçabilité plus facile dans le prêt des livres. En outre, les échanges de livres avec la bibliothèque de Périgueux s'est simplifié puisque les logiciels sont compatibles. Près de 3500 livres sont en stock, et le nombre d'adhésions augmente chaque année, facilité par l'ouverture de la bibliothèque, certains jours jusqu'à 18h. Le lien avec l'école et la crèche est important puisque des créneaux de séances de lecture sont réservés pour les élèves et petits. La Mairie communique quotidiennement sur les animations proposées (interventions des écrivains, nuit de la lecture, prix des lecteurs...etc.)

SONDAGE

Le sondage « participons.cenac en périgord » sur la plate-forme participative a été lancé pour nommer la salle socioculturelle. Les 37 propositions regroupant 13 noms seront soumises au conseil municipal pour l'attribution finale.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Il a mené des actions concrètes, comme l'installation d'un composteur aux écoles, la mise en place du système antigaspi à la cantine et sa participation au devoir de mémoire à chaque commémoration. L'opération resto du cœur a été un beau succès avec la collecte de cinq chariots de nourriture et produits. Leur mandat s'achève au printemps de cette année. De nouvelles élections seront organisées.

SANTÉ

Les mercredis après-midi un opticien se déplace à Cénac et St Julien pour des tests de vision et ventes de lunettes. Marie Courbant, praticienne en psychothérapie, Mme Mélanie Vuillequez, hypnotiseur, M. Templé Patrick, énergéticien, se sont installés au presbytère. Élodie Hoste, kinésithérapeute s'est installée rue Lucien de Malleville.

BUDGET PARTICIPATIF

Le vote des habitants de Cénac et St Julien à l'été 2021 a désigné le verger participatif, lauréat. La réalisation du projet s'est étendue jusqu'au printemps 2022, inauguré le 12 Mai. Il sera ouvert aux associations et habitants souhaitant le développer, faire les récoltes et l'entretenir de façon participative. Place maintenant à l'édition 2023: le dépôt des projets est prévu du 1er juin au 31 août, s'en suivront les étapes d'instruction, de vote et de réalisation. L'enveloppe globale sera, comme l'édition précédente, de 6 000€.

ECOLE

L'aménagement de l'isolation phonique a été réalisé à la cantine de l'école. Ces panneaux bien intégrés au plafond de la salle de restauration sont efficaces pour réduire l'intensité sonore. Une étude "énergétique" de la commission bâtiment est en cours pour remplacer le système de chauffage vieillissant et proposer une solution moderne, économique et pérenne. Marie Catherine Capette-Laplène, cuisinière de la cantine, a pris sa retraite au 1er avril, nous lui souhaitons de bonnes vacances prolongées. Laurent Labrousse, habitant de Cénac et St Julien l'a remplacée à ce poste. Une diététicienne intervient à la cantine pour étudier et améliorer s'il le faut l'équilibre des menus des enfants.



Verger participatif.



Isolation phonique de la cantine.

ECLAIRAGE PUBLIC

Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune à partir de janvier 2023. La volonté de la municipalité est d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies. Une réflexion a ainsi été engagée par le conseil municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuera également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses. D'après les retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable, à certaines heures et à certains endroits, il ne constitue pas une nécessité absolue. En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit. Le conseil municipal a décidé que :

- L'éclairage public sera interrompu de 22h30 à 6h sur l'ensemble du territoire de la commune.
- L'éclairage public sera interrompu de 00h30 à 6h du 15 mai au 30 septembre dans la rue principale du bourg et il n'y aura plus de foyers lumineux permanents.

LES MÉDIAS DE LA COMMUNE

- **Un panneau d'information** double face a été installé sur la place du marché où chacun peut lire les informations et alertes de la commune.
- **Panneau Pocket** est à votre disposition depuis quelques mois et possède déjà plus de 700 abonnés. Cette application destinée aux collectivités est gratuite pour les administrés, sans publicité, sans création de compte ni aucune récolte de données personnelles. Vous pouvez l'utiliser sur votre téléphone, votre tablette ou votre ordinateur. Si vous ne l'avez pas encore :
 - Téléchargez PanneauPocket
 - Recherchez votre commune Cénac-et-St-Julien (24250)
 - Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris
- **Le site internet** de la mairie « cenac-en-perigord.fr » pour des démarches et des renseignements administratifs, l'agenda des manifestations...
- **Participons Cénac** « participons.cenac-en-perigord.fr », la plateforme pour le budget participatif, les sondages et les enquêtes

- Le guide pratique

- Le bulletin municipal

- Les panneaux dans les hameaux pour les avis de décès et autres alertes

- Les informations concernant la vie de la commune sont diffusées régulièrement via **les journaux locaux.**

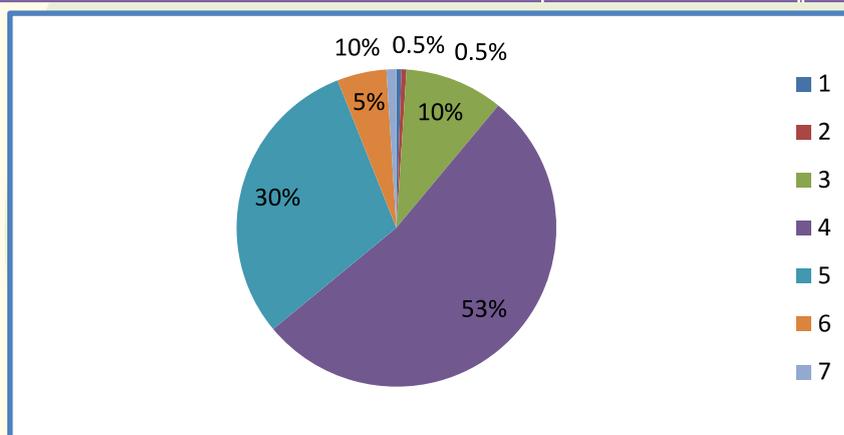
MA PRIME VÉLO

Vous voulez vous mettre au vélo électrique ? Avec ma Prime Vélo, la commune de Cénac et St Julien vous donne un coup de pouce pour financer votre investissement ! Lancée en 2022, l'opération a été reconduite pour l'année 2023. Cette aide d'une valeur de 100 € par foyer est versée sans condition de ressources. Elle est cumulable avec l'aide de la communauté de communes Domme Villefranche et celles de l'Etat. Le budget de la commune consacré à cette aide s'élève à 1 000 €. Vous êtes intéressé ? Contactez la mairie.



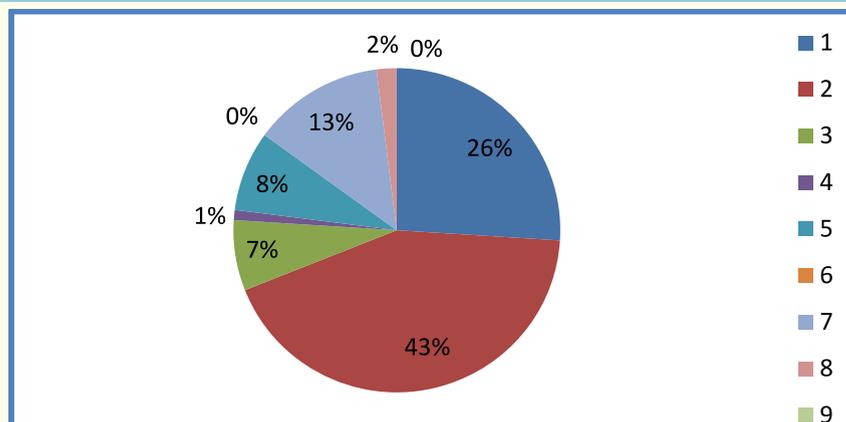
FINANCES COMMUNALES RECETTES FONCTIONNEMENT

Code	Libellé Chapitre	Réalisation 2022	Prévision 2023	%
1	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTES	40 517,26	3 105,95	1
2	ATTENUATION DE CHARGES	2 215,00	3 000,00	1
3	PRODUITS DES SERVICES	131 131,01	133 100,00	10
4	IMPOTS ET TAXES	631 140,60	662 486,00	53
5	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPAT°	377 004,53	377 700,00	30
6	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	38 220,87	60 000,00	5
7	PRODUITS EXCEPTIONNELS	33 836,75	13 000,00	1
			1 252 391,95	100



DEPENSES FONCTIONNEMENT

Code	Libellé Chapitre	Réalisations 2022	Prévisions 2023	%
1	CHARGES A CARACTERE GENERAL	303 241,10	383 970,00	26
2	CHARGES DE PERSONNEL	533 097,48	545 700,00	43
3	ATTENUATION DE PRODUITS	70 083,00	71 000,00	7
4	DEPENSES IMPREVUES	0,00	9 981,95	1
5	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	73 000,00	8
6	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	10 156,85	12 025,00	0
7	AUTRES CHARGES DE GEST. COURANTE	137 711,60	144 215,00	13
8	CHARGES FINANCIERES	11 538,33	11 500,00	2
9	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	1 000,00	0
			1 252 391,95	100



RENOVATION DU CHATEAU DU THOURON

La Commune de Cénac et St Julien est propriétaire depuis 1946 du domaine du Thouron, composé d'une Chartreuse et de son parc sur la commune de Domme. Cette acquisition a permis à la collectivité de construire un groupe scolaire et d'aménager ainsi des espaces récréatifs et sportifs. Le bâtiment principal a été utilisé comme logement pour les enseignants. Le Thouron possède un passé historique fort riche. Construit en 1734 pour une activité de chais et tonnellerie, cette bâtisse de caractère possède les caractéristiques de l'architecture du 18ème siècle, ce qui lui a valu une protection partielle (façades et toiture) au titre des monuments historiques en 1946. Consciente de cette valeur patrimoniale, la municipalité souhaite redonner une nouvelle vocation au bâtiment et le convertir en un espace culturel et social. L'installation d'une médiathèque, de salles d'exposition et d'un pôle social sont prévus dans ce futur équipement. La garderie péri-scolaire actuellement sur le site sera déplacée vers la bibliothèque.

L'étude de faisabilité établie par L'Agence Technique Départementale (ATD) prévoit une intervention sur deux tranches : une première correspond à la sauvegarde du bâtiment patrimonial du Thouron, dont des interventions structurelles et sur le clos et couvert. La seconde tranche concerne les travaux relatifs aux aménagements intérieurs du pôle culture. La consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre sera lancée prochainement avec une livraison de l'équipement avant la fin d'année 2025.

TRAVAUX DANS LE CADRE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Depuis les dernières élections municipales, la mairie a engagé une réflexion sur l'optimisation du bilan énergétique des bâtiments communaux. Grâce à la Prime CEE aussi appelée Prime Energie, les travaux d'économie d'énergie réalisés sur nos bâtiments en 2022 ont pu être financés à hauteur de 90%. L'objectif principal est de réduire de 50% la consommation énergétique de nos bâtiments. Ainsi dans tous les logements communaux la chaudière à fioul a été remplacée par une pompe à chaleur. Les combles et les

sous-sols ont été isolés et un chauffe-eau thermodynamique moins énergivore a été installé. Certains logements ont été équipés d'une VMC (ventilation mécanique contrôlée) et d'un sèche-serviette pour améliorer le confort à l'intérieur. Les locaux de la poste ont été également équipés d'une pompe à chaleur. Et enfin les combles de la Chartreuse du Thouron ont été nettoyés et pourvus d'une isolation complémentaire dans la perspective d'une future rénovation.

La garderie installée dans l'aile ouest de la Chartreuse et toutes les autres pièces habitables sont dorénavant équipées avec un chauffage type pompe à chaleur air/air. La municipalité poursuit cette démarche pour le reste du parc immobilier en lançant un diagnostic énergétique et une étude comparative sur les bâtiments scolaires. Différents scénarios incluant l'investissement, les économies d'énergie et le retour sur l'investissement avec une description sommaire des travaux seront étudiés. Entre temps, les combles de l'école primaire, de la cantine et de la salle de sport ont été isolés. Les menuiseries extérieures de la restauration scolaire ont été remplacées.



TOITURES

Suite aux constats de diverses fuites, les agents municipaux sont intervenus pour le démoussage, l'isolation et la réfection des toitures des vestiaires du football, de l'école et de la bibliothèque.

CIMETIÈRE

Le cimetière en avait bien besoin. La haie en très mauvais état a été remplacée par une clôture où poussent désormais jasmins et chèvrefeuilles. Le jardin du souvenir a été réaménagé et un nouveau columbarium créé. Tous ces travaux ont été réalisés par le service technique de notre commune.

FIBRE

La phase 2 du programme d'installation de la fibre sur le territoire du Périgord noir s'étale sur la période 2022 à 2025.

391 communes sont concernées avec la création de 154 000 prises. A l'horizon 2025, 228 000 logements et entreprises seront connectés au très haut débit via un réseau 100% fibre.

Pour satisfaire rapidement à la préparation de la pose de la ligne aérienne de la fibre, la municipalité a décidé de procéder à l'élagage autour des poteaux sur les parties publiques et privées. Ces travaux ont été réalisés par les agents communaux.

Notre commune, en début de programme d'installation devrait se voir dotée du réseau de la fibre fin 2023, début 2024.

VOIRIE

Après la création d'un chemin piétonnier le long de la RD50 depuis l'église en direction du bourg, la 2ème tranche concernait les travaux d'aménagement et de sécurisation de la RD 50 et la mise en place définitive d'un giratoire au carrefour des RD 46 et 49 de Cénac et St Julien.

Une réunion d'information s'est tenue mardi 10 janvier 2023 à 17h, avec les riverains afin de présenter le phasage et les modalités de fonctionnement du chantier. Le démarrage des travaux a eu lieu le 23 janvier 2023.

Début février, les travaux ont débuté par la RD 50 pour se terminer par le rond point qui a été installé de nuit afin de moins gêner la circulation.

Un plan de déviation a été mis en place après validation du conseil départemental. Les riverains n'ont pas été bloqués pour entrer ou sortir de chez eux en véhicule. le parking de la mairie a pu être utilisé.

La municipalité a profité des travaux pour améliorer et adapter les réseaux, notamment pluvial, d'électricité et de télécommunications. La fin des travaux est prévue fin mai, avant l'activité touristique.

Les travaux de réfection du mur de soutènement de la route de Simon au Conte sont terminés.



Jardin du souvenir.

HOMMAGE

Le 28 novembre 2022, avaient lieu les obsèques de Robert Granier, seulement quelques mois après son épouse.

Élu conseiller délégué en charge du Service Technique durant ses deux mandats, de 1995 à 2008 et président du SIVOM DOMME/CENAC, il avait assuré en plus de la gestion de la station d'épuration le renforcement des falaises, le long du CD 50 au cours de son second mandat.

Nous garderons le souvenir d'un homme serviable. Son dévouement n'avait pas de limite et se traduisait par un investissement total dans les missions qui lui était confiées.

Robert Granier n'est plus, mais le souvenir d'un homme profondément attaché à sa commune d'adoption demeure.

Rémi JALÈS

Les membres du conseil municipal et le personnel communal s'associent à ce message.

POUR UNE MEILLEURE COMMUNICATION MUNICIPALE

Madame la maire et sa majorité municipale ont fait le choix de supprimer la page Facebook « I♥Cénac » au prétexte que communiquer sur les réseaux sociaux était chronophage. Tout utilisateur, même débutant, saurait vous dire que ce n'est pas vrai, que le faire est facile, surtout à l'échelle d'une commune comme la nôtre qui dispose d'une commission municipale ad hoc « information et communication » de 4 personnes.

La remplacer par le panneau de la place du Marché et l'application

PanneauPocket (pour smartphone) n'est pas suffisant.

Nous le constatons avec le dossier de l'adressage. Nous sommes, chaque jour, sollicités par des Cénacois qui ignoraient que l'opération était aboutie et qu'il convenait qu'ils retirent leur plaque en mairie.

C'est dire les difficultés que nous pouvons ressentir à appréhender l'accès au tout numérique que l'on impose à toutes et tous. Bon nombre de nos concitoyens sont donc mis sur la touche. En particulier en milieu rural comme le nôtre où vit une population âgée, insuffisamment équipée et à mobilité réduite.

Ils le sont davantage encore avec la disparition des points d'information dans les lieux-dits et hameaux. Nous demandons qu'ils soient rétablis.

Et puis, lorsque l'on prétend faire vivre une démocratie participative, les cénacois et nous sommes en droit de demander la mise en œuvre de réunions publiques et collaboratives. Ceci permettrait à la municipalité de présenter ses actions et objectifs à venir, et donner la possibilité aux cénacois de s'exprimer.

Dans bon nombre de communes, les élus et la population se retrouvent pour échanger sur le mandat en cours, les projets à l'étude et les préoccupations des habitants.

Mais voilà à Cénac-et-Saint-Julien, foin de tout ça ! La communication municipale peut-elle changer ?

Quant à nous, nous le souhaitons et nous pouvons apporter notre contribution.

*Daniel MAURIE,
Pour la liste Autrement pour Cénac.*

La place qui nous est impartie dans cette colonne étant strictement mesurée, nous nous contenterons donc des points suivants :

- On peut s'interroger sur la pertinence des aménagements paysagers envahis par les herbes folles et mesurer l'extrême difficulté de leur entretien !!!

- Le projet de descente de la Dordogne avec une gabarre, subventionnée en partie par des fonds publics, dans le but de «renouer avec les traditions» nous interpelle, quand on sait que ce parcours nécessitera plusieurs grutages et le transport des produits locaux par camions. Quels en seront le coût et les bienfaits – sans parler de l'impact écologique pour un territoire déjà très connu ? Sans nier l'apport du tourisme, dommage de toujours tout miser là-dessus.

- Regrettable également la disparition du facebook de la commune. Il autorisait les réactions positives et négatives. Panneau-pocket ne donne pas la possibilité d'émettre un point de vue. Or « Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » (Beaumarchais).

- Nous avançons une proposition : à l'étape du mandat, il serait souhaitable, que le Conseil Municipal organise une réunion publique afin de faire le bilan des réalisations effectuées, d'évoquer les projets en cours et futurs, d'échanger avec les participants et d'écouter leurs suggestions.

En souhaitant que notre proposition devienne réalité, nous restons, dans la mesure des infimes moyens qui nous sont octroyés, à la disposition de tous.

Vos élus de la liste
« Cénac Horizon 2026 »
Serge AZAM/Sylvie JUIF

L'ACP : UNE AIDE POUR NOS COMMERÇANTS ET ARTISANS

L'Action collective de proximité (ACP) mise en place par les six communautés de communes membres du Pays du Périgord Noir, dont la communauté de communes Domme – Villefranche-du-Périgord, soutient les artisans et commerçants à travers une aide financière.

Cette subvention concerne des projets d'investissement. Quels sont les objectifs du dispositif ?

- accompagner les entreprises dans leur stratégie de développement
- soutenir la modernisation de l'outil de travail
 - accompagner le développement digital et la transformation numérique des TPE
 - faciliter la transmission/reprise d'entreprise
 - aider les artisans et commerçants souhaitant réduire leur consommation d'énergie et émissions de CO2
- Les critères d'éligibilité
- être implanté sur le territoire du Pays du Périgord Noir
 - salarier moins de 10 personnes
- être inscrit au Registre du commerce et des sociétés et/ou au Répertoire des métiers
- ne pas dépasser 1 million € de chiffre d'affaires
- investir au minimum 5000 € (ou 2000 € pour l'innovation numérique)
- ne pas avoir distribué de dividende sur le dernier exercice et être en mesure de fournir une liasse fiscale

Pour quels investissements ?

- moderniser le local de vente ou proposer de nouvelles formes de ventes (valable uniquement pour les commerces de centre bourg et les commerces non sédentaires)
 - acheter du matériel d'exposition, pour des tournées alimentaires ou de la livraison à domicile
- acheter des distributeurs de produits alimentaires
 - se tourner vers le numérique : achat de matériel connecté, de logiciel et d'abonnement click and collect ; développement de site internet avec contenu interactif, vidéo de présentation et géolocalisation
 - réaliser des économies d'énergie supérieures à 25 %, réduire les émissions de CO2
- mettre son local aux normes de sécurité et d'accessibilité

Qu'est-ce que ÉCOHA ?

Une opération locale de financement de rénovation de l'habitat (sous conditions) portée par la communauté de communes Pays de Fénelon, Vallée Dordogne – Forêt Bessède et Domme - Villefranche-du-Périgord.

Pour toute question, contactez la plateforme Périgord Noir Rénov' au 05 53 44 45 52 ou contact@perigordnoir-renov.fr

LA RUSTINE

Un week-end balade VTT, pour tous niveaux, ça vous tente ? Le samedi 1er et le dimanche 2 juillet, la communauté de communes organise « La Rustine ».

Élancez-vous de la commune de votre choix, pédalez sur la distance que vous souhaitez et à votre rythme !

Cartes fournies au préalable, ravitaillement tout au long du parcours. Prévoir son pique-nique et son casque !

Pour s'inscrire (avant le 31 mai) : envoyez RUSTINE + VOTRE NOM + VOTRE EMAIL par SMS au 06 78 15 52 24.



ODYSSÉE DORDONHA Voyage, aventure et tradition

Le projet consiste en la descente d'une gabarre traditionnelle entre Argentat et Libourne, menée par la seule force des bras des membres de la Confrérie des gabarriers. Cette embarcation à fond plat servait au transport fluvial de marchandises sur la rivière Dordogne jusqu'au XIX^e siècle, quand il fut supplanté par le transport ferroviaire.

Arrivée à Libourne, la gabarre passera le relais à un voilier, un Lougre nommé « Corentin », pour remonter jusqu'en Bretagne et participer à l'événement maritime « la Semaine du Golfe du Morbihan », à Vannes.

Lundi 10 avril 2023, Cénac et St Julien accueillait la 3^e étape de l'odyssée Dordonha au bord de la Dordogne près du camping de notre village.

Sept kilomètres de descente en gabarre par l'équipage de la Confrérie des Gabarres entre St Julien de Lampon et Cénac et St Julien.

Toute la journée se sont succédées conférences et animations qui ont attiré la foule.

De nombreux spectateurs présents au bord de la rivière et sur le pont ont pu voir l'arrivée de la Gabarre accueillie aussi par la Confrérie du vin de Domme, de la Châtaigne et du Pâté.

Une barrique des vins de Domme a été chargée à bord par les gabarriers.

La gabarre continuera son voyage vers Castelnaud la Chapelle, prochaine étape.

Après les discours de Germinal Peiro, Président de la Région et Jean Claude Cassagnole, Président de la Communauté de Communes, Joëlle Debet Duverneix la Maire de Cénac et St Julien a été intronisée Chevalier de l'ordre de la Confrérie des vins de Domme avec deux autres personnalités, le conteur Daniel Chavaroche et le Président de la confrérie des Gabarriers.

Les nombreux spectateurs ont pu déambuler sous le soleil dans tous les stands présents qui ont permis de sustenter les visiteurs de produits locaux.

Cette très belle journée commencée vers 11h s'est terminée dans la soirée à la salle culturelle par une excellente pièce l'histoire de « Marius le petit Gabarier »



Photo Fabienne Sirey.



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le diagnostic est terminé.
La première étape du PLUi s'achève. Le bureau d'études KARTHEO vient juste de terminer le diagnostic territorial, construit à partir des données collectées et analysées (élus communaux, agriculteurs, professionnels du tourisme, services de l'État...).

Cet état des lieux fait ressortir des enjeux. Ils guideront la réflexion menée dans le cadre de la deuxième phase centrale, de l'élaboration du PLUi : le Projet d'aménagement et de développements durables. Vous souhaitez participer à cette réflexion?

Faites-vous connaître : transmettez un e-mail à urbanisme@comcomdv.fr ou contactez le 05 53 29 09 14 (places limitées).

Pour suivre l'évolution de la démarche, suivez et inscrivez-vous à la lettre d'information (communication@comcomdv.fr). Le site Internet de la communauté de communes vous fournit également des renseignements sur le PLUi ainsi que les autres documents en construction actuellement : le règlement local de publicité intercommunal (RLPi) et les périmètres délimités des abords (PDA).

PLUi

Plan local d'urbanisme intercommunal

Lancement : avril 2022



1

Rencontres Tourisme Daglan - Salle des fêtes

53 professionnels invités
> 20 couchages

19 octobre
14h30 - 17h30

20 octobre
(sous réserve de la participation le 19 octobre)
9h30 - 12h30

tables rondes

- Information, échanges sur le PLUi et son impact sur l'économie touristique
- Réflexion collective sur l'offre touristique du territoire et les améliorations à apporter
- Recueil des premiers éléments sur le secteur d'activité touristique

DIAGNOSTIC



2

Permanences agricoles

Secteur 1

2 novembre
9h30
Veyrines-de-Domme
-
14h
Grolejac

Secteur 2

3 novembre
9h30
St-Aubin-de-Nabirat
-
14h
St-Pompon

Secteur 3

4 novembre
9h30
Orliac
-
14h
Loubéjac

- Informations, échanges sur le PLUi et son impact sur l'agriculture
- Échanges sur la connaissance du secteur d'activité agricole



SICTOM DU PÉRIGORD NOIR

Sictom du Périgord Noir a repoussé de 3 ans la mise en place de la redevance incitative, afin de travailler sur certains points qui posaient problème. 53 communes adhérentes au syndicat, dont Cénac et St Julien, sur les 61 du territoire ont voté le moratoire, alors que le SMD3 la mettait en place à partir du 1er janvier 2023.

Donc rien de changé, les habitants de Cénac sont toujours soumis à la TEOM.

2023, le passage de la collecte en porte à porte pour les commerçants se terminait. Après une réunion organisée en février par la municipalité, composée de

représentants du Sictom, des solutions sont en cours d'étude comme l'installation d'un composteur collectif qui leur serait dédiés.

C'est une piste sérieuse suite à l'expérience concluante du composteur collectif qui est installé au centre du bourg pour les particuliers.

De même, tous les campings dépendant du Sictom du Périgord Noir doivent louer des conteneurs aériens pour collecter les ordures ménagères et le tri de leurs clients. Une taxe leur sera également prélevée pour la collecte des déchets par le Sictom. La fin de l'installation des conteneurs dans les campings est prévue fin juin 2024. Le même système sera appliqué aux

gros producteurs de déchets de plus de 1500 litres par semaine. Tous les autres professionnels vont sur les points d'apports collectifs comme les particuliers.

La municipalité accompagne les professionnels dans leurs démarches, reste attentive aux informations du Sictom et à la période touristique pour éviter les débordement sur les 6 points d'apports installés depuis 4 ans maintenant.

Le tri et le compostage effectués sérieusement permettront de limiter le volume des ordures ménagères et donc de limiter la charge financière de la redevance incitative quand celle-ci sera mise en place.

Vous pouvez obtenir un composteur individuel gratuit auprès du Sictom.



Le Sictom du Périgord Noir distribue chaque vendredi de 10 h à 16 h dans ses locaux à Marcillac-Saint-Quentin des composteurs pour les habitants.

Les composteurs de 300 litres en plastique recyclé sont fournis gratuitement. D'autres composteurs, plus grands, d'une contenance de 600 litres sont distribués en échange de 20€.

PERMANENCES DU BUS SICTOM

24 mai 9h30-17h30
Parking du Carrefour Contact
6 juin 9h-17h
Place du Marché



CENAC et St Julien

Etat civil

NAISSANCES

FERNANDES PALHA Lino, Thomas, Manuel	01.09.2022
FRAGER CALLAJA Mya, Maliah	18.10.2022
CARVES Elie, Tom, Alain	01.11.2022
ADANCOURT Emy	01.11.2022
BLANC Mathieu, Clément	08.02.2023
MALEVILLE Priam, Jean, Alfred	27.02.2023
NAUCHE Lysandre, Joseph, Ambroise	26.03.2023

MARIAGES

VANBRUSSEL Bruno, Jean-Jacques et FINIELS Valérie, Claudine, Maryse	20.08.2022
---	------------

DECES

LAURENT François, Louis	19.08.2022
MESTRES Michel, René	16.10.2022
LALBAT Béatrice, Martine épouse LAVERGNE	18.10.2022
RICQ Jacques, Adelin	19.10.2022
DUCLA Daniel, Jack	26.10.2022
DELPRAT Alberte veuve ROBERT	15.11.2022
HÉBRARD Michel, Roger	24.11.2022
BARAQUIN Claude, Jean, Louis	02.12.2022
BEX Claude, Jean, Bernard	08.12.2022
LAVERGNE Maurice	02.02.2023
VALETTE Jacqueline veuve DELTREIL	12.02.2023
THOMAS Marie-Thérèse, Ambroisine	18.02.2023
PELERIN Yves, Lucien	18.02.2023
LARÉNIÉ Françoise	27.03.2023
PRECIOUS Janet, Christine	15.04.2023

Directrice de Publication
Joëlle Debet Duverneix

Rédacteurs
La commission communication
Associations

Photos
La commission communication
Associations

Conception et Impression
Média7 - Cénac & St Julien - 05 53 29 83 48

Nous contacter

Les services administratifs sont à votre disposition
(accueil physique et téléphonique) :
le lundi de 13h30 à 18h
le mardi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
le jeudi de 9h à 12 h

Secrétariat : 05 53 31 41 31
mairie.cenac@wanadoo.fr



Site officiel de la Mairie : cenac-en-perigord.fr